

INFORMATIQUE SAAQclic

« MOI, C'EST CLAIR QUE JE NE LE SAVAIS PAS. »

- François Legault, premier ministre du Québec, au sujet du risque d'un fiasco de la plateforme SAAQclic



CAPTURE D'ÉCRAN LCN

Le premier ministre du Québec, François Legault, était en entrevue à LCN, hier, pour parler de l'enquête publique sur SAAQclic.

Legault répète qu'il n'était pas au courant des ratés

Le rapport de l'enquête sur SAAQclic sera remis avant les élections de 2026, promet-il

AGENCE QMI | François Legault maintient qu'il n'avait aucune indication du fiasco qu'allait causer le système SAAQclic en 2023 et promet que le résultat de l'enquête publique sera connu avant les prochaines élections.

« Je n'ai pas appris ce risque-là avant février 2023, a-t-il soutenu en entrevue à l'émission *La Soute*, au lendemain de l'annonce de la tenue d'une commission d'enquête publique.

« Moi, c'est clair que je ne le savais pas [...], le ministère du premier ministre [conseil exécutif] me dit qu'il ne savait pas lui non plus. Même chose avec les ministres, mais il y a encore des gens qui ont des doutes. »

M. Legault indique qu'il a été briefé sur l'avancement du projet, mais que rien ne

lui laissait croire que le système connaîtrait de tels ratés lors de son lancement.

« On a tous été briefés, mais avec de mauvaises informations, a-t-il mentionné. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la vérificatrice générale. Dans le briefing qui a eu lieu, les gens de la SAAQ nous ont dit que le programme irait de l'avant avec SAAQclic au mois de février et que tout allait bien aller, ce qui était faux. »

DES AUTORISATIONS

Le cabinet de la ministre des Transports a indiqué à notre Bureau parlementaire qu'elle avait demandé au PDG de la SAAQ d'obtenir l'autorisation du ministre Éric Caire et du ministre du premier ministre avant de lancer le déploiement (voir autre texte).

« Il y a une différence entre avoir un briefing et se faire dire qu'on s'en va

dans le mur en février 2023 », a maintenu François Legault.

COMMISSION D'ENQUÊTE CIBLÉE

Le premier ministre écarte la possibilité d'étendre la portée de l'enquête publique à l'ensemble des projets informatiques au Québec.

Il mise sur une commission ciblée afin de faire la lumière plus rapidement sur SAAQclic, et assure que le rapport d'enquête sera présenté avant la prochaine campagne électorale.

« Je suis tanné d'entendre parler de ça », a lancé M. Legault, qui dit vouloir se concentrer sur la riposte aux tarifs douaniers de Donald Trump.

« Si jamais quelqu'un savait, pour moi c'est important l'intégrité, l'imputabilité et la transparence, et il y aura des conséquences », a-t-il commenté.

PSPP doute que le PM ait été tenu dans l'ignorance

NICOLAS LACHANCE

Bureau parlementaire

Le chef du PQ ne croit pas que le plus haut fonctionnaire de l'État ait pu cacher les risques de dérapage du projet SAAQclic au premier ministre. Il réclame que les conclusions du rapport de la commission d'enquête publique soient connues avant le déclenchement de la prochaine élection générale.

« Je vous pose donc formellement la question : dans quel scénario le moins crédible le secrétaire général et le conseil exécutif auraient été au courant d'un dossier de cette ampleur, avec des dépassements de coûts historiques de 500 millions, sans qu'ils n'informent directement le premier ministre ? »

mentionne Paul St-Pierre Plamondon dans une lettre qu'il a transmise au premier ministre François Legault hier matin.

« Une telle négligence méritait des congédiements immédiats dans l'appareil étatique et des actions inédites de votre part. »



PAUL ST-PIERRE PLAMONDON
Chef du PQ

PHOTO D'ARCHIVES, STEVENS LEBLANC

LA DÉFENSE DE GUILBAULT

En plus de la ministre des Transports, Geneviève Guilbault, le ministère de François Legault a su que les tests finaux n'étaient pas terminés trois mois avant le lancement du fiasco SAAQclic et qu'il y avait peu de marge de manœuvre pour réussir ce déploiement.

Le secrétaire général du Québec de l'époque, Yves Ouellet, avait été informé des défis du projet avant son lancement.

Notre Bureau parlementaire dévoilait hier que le PDG de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) devait recevoir l'approbation du ministère de François Legault et du ministre du Numérique avant le déploiement du chaotique SAAQclic.

Il s'agit de la défense de la ministre des Transports, Geneviève Guilbault.

Le secrétaire général du gouvernement à l'époque, Yves Ouellet, aurait donné son aval au lancement du projet le 18 janvier 2023.

RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

Selon le chef péquiste, la confiance de la population québécoise a été largement ébranlée à la suite des nombreuses révélations dans le cadre du fiasco SAAQclic.

« Les Québécois souhaitent que l'on fasse toute la lumière sur ce triste épisode qui nous aura coûté collectivement au moins 1,1 milliard de dollars, dont 500 millions en dépassements de coûts. »

Il souhaite que le rapport final soit rendu public avant la prochaine élection générale de 2026.